

## Université de Lille : un partenariat avec la Ville, « exemplaire dans bon nombre de dimensions »

News Tank Éducation & Recherche -  
Paris - Interview n°273162 - Publié le 07/12/2022 à 16:34

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 09/12/2022 à 13:31



Bertrand Décaudin et Anne Goffard -

« Nous avons un souhait : renforcer nos liens, développer des projets et aller plus loin autour de deux grands axes :

- d'une part au profit de la communauté étudiante ;
- d'autre part pour accompagner le dynamisme du territoire, les transitions et toutes les transformations que peut connaître le territoire de la ville de Lille », déclare Bertrand Décaudin, vice-président « partenariats territoriaux » de l'Université de Lille et PU-PH (Professeur des universités - praticien hospitalier) au CHU (Centre hospitalier universitaire) de Lille, à News Tank, le 05/12/2022.

Il s'exprime au sujet de la convention-cadre avec la Ville de Lille, dans un entretien croisé avec Anne Goffard, 19<sup>e</sup> adjointe en charge des universités, de la recherche, des étudiants dans la ville et du risque pandémique. Elle est aussi conseillère métropolitaine de la MEL (Métropole européenne de Lille) et PU-PH. Cette convention lancée le 06/10.

Selon Anne Goffard : « Rappelons que ce n'était pas gagné au départ : il a fallu beaucoup de travail, et cette convention-cadre a été l'opportunité de répertorier tout ce qui se faisait entre la ville et l'université. La conclusion produit un résultat dynamique, enthousiasmant et avec des perspectives pour continuer à développer des projets communs, pour la vie étudiante, les chercheurs, et les citoyens de la ville de Lille. »

« Je m'inscris dans cette vision positive. Nous avons beaucoup appris de nos institutions respectives ; je me faisais déjà une idée très positive des relations entre l'université et les collectivités territoriales et ce partenariat le montre. Il est exemplaire dans bon nombre de dimensions. L'implication des personnels de l'université et de la ville témoigne de l'intérêt collectif », poursuit Bertrand Décaudin.

## « Nous avons pris conscience de l'ampleur des sujets à couvrir »

### Quel est le point de départ de cette convention ?

**Anne Goffard** : Lors de ma prise de fonctions d'élue municipale en 2020, j'ai fait l'analyse que beaucoup d'initiatives existaient dans les services. Pour autant, la communication entre la ville et l'université n'était pas toujours existante. Aussi, les nouveaux élus n'étaient pas toujours informés des actions entre nos institutions. C'était un peu un « un travail en silo ». Mes collègues venaient me voir avec le souhait de développer des projets avec l'université, sans réussir à identifier le bon interlocuteur.

#### « Un travail en silo »

Quand bien même l'université et la ville travaillent ensemble depuis des années, les projets n'étaient pas cadrés et soutenus de manière systématique. Aujourd'hui, en tant qu'adjointe au maire, je porte mon attention à ce qu'il y ait toujours un volet qui concerne les étudiants, ou alors un volet de collaboration avec l'établissement soit pour la recherche, ou le partage d'expérience.

Nous avons commencé à travailler sur cette convention avec l'équipe présidentielle précédente à l'Université de Lille. Au rythme d'une réunion par mois, nous avons pris conscience de l'ampleur des sujets à couvrir. Un autre élément est la création de l'EPE lillois : des écoles comme Sciences Po Lille, ou l'ESJ Lille sont parties prenantes. Ce sont des institutions qui occupent des locaux municipaux. Il y avait un volet « patrimoine immobilier » qu'il était intéressant de développer avec eux.

**Bertrand Décaudin** : Nous avions un souhait : renforcer nos liens, développer des projets et aller plus loin autour de deux grands axes :

- d'une part au profit de la communauté étudiante ;
- d'autre part pour accompagner le dynamisme du territoire, les transitions et toutes les transformations que peut connaître le territoire de la ville de Lille.

L'intention était de donner une approche transversale aux thématiques retenues. Je prends l'exemple d'un sujet « vie étudiante » : il peut s'associer à des sujets de formation, mais aussi de recherche, et avoir un impact sur les relations internationales... C'est bien là une approche systémique que nous souhaitons montrer, renforcée par cette convention, au-delà d'actions ponctuelles.

Nous avons engagé la mobilisation de groupes thématiques dans nos institutions respectives, jusqu'au lancement de la convention qui a réuni 100 personnes, le 06/10. C'est aussi un signal important pour nous, qui témoigne de l'implication de nos élus et de nos services, au-delà d'un dialogue simplement entre deux directions.

### Comment s'est passé le lancement le 06/10 ?

**Bertrand Décaudin** : Lors du lancement le 06/10, nous avons invité des VP (Vice-président(e)), des directeurs et membres des directions de l'université, mais aussi des collègues des différentes composantes pour rencontrer les interlocuteurs des services ainsi que les élus de la Ville de Lille. Des représentants des étudiants étaient aussi présents, un symbole important pour nous afin de les associer à cette démarche.

Notre stratégie s'inscrit dans le projet de l'I-site, celui d'être l'université des transitions. C'est donc s'intéresser à la question de l'impact : cela nous tourne nécessairement vers la collectivité, le tissu socio-économique. Ce lancement en est une bonne illustration ; il fait suite à plusieurs réunions et un séminaire de préparation au cours desquels les VP et collègues de l'université avaient travaillé à l'élaboration de ce moment.

#### « Notre stratégie s'inscrit dans le projet de l'I-site »

**Anne Goffard** : Nous arrivons à mobiliser largement. Les thématiques sont multiples, bien identifiées et nous réunissons les bons interlocuteurs. Je pense par exemple à la venue de l'élue aux mobilités actives qui voit dans cette rencontre l'opportunité d'échanger avec les interlocuteurs de l'université sur le développement des pistes cyclables du campus ou de solutions concrètes pour les mobilités étudiantes. C'est aussi le cas de l'élue à l'emploi, aussi président de Lille emploi, qui développe des sujets en lien avec les jobs étudiants, les étudiants décrocheurs, mais aussi le fait de raccrocher ces publics à la formation.

### Concrètement, comment s'organise cette collaboration ?

**Bertrand Décaudin** : Nous mettons en place quatre groupes thématiques réunissant des membres de nos deux institutions, qui suivent les quatre axes de la convention :

- la place des étudiants dans la ville ;
- le rayonnement du territoire et les relations internationales ;
- la réponse du territoire aux transitions ;
- Lille, un territoire apprenant et une terre d'expérimentations.

Un comité technique se réunit pour suivre d'une manière transversale le travail des groupes ainsi que les actions spécifiques. Un comité de pilotage se réunit annuellement pour apprécier les résultats, mesurer le travail accompli, et poser les enjeux pour la suite.

Des groupes de travail existants ont été intégrés à ces thématiques : ils fonctionnaient déjà, du fait de projets existants entre la collectivité et l'université. Je pense :

- au projet « la ville à hauteur d'enfant »,
- ou sur « la construction de la ville de demain », une approche liée aux « territoires apprenants, terre d'expérimentations », le groupe fonctionnait bien, notamment dans le cadre de la transition écologique.

Ces groupes existants ont intégré *de facto* les nouveaux groupes thématiques, ce qui s'est fait également pour les actions existantes engagées entre nous : je prends l'exemple des relations internationales, avec l'événement « international student week ».

## Pourquoi cette convention n'a-t-elle pas été engagée avant ?

**Bertrand Décaudin** : On peut dire que cette convention n'arrive qu'en 2022, mais elle arrive dans la première année du mandat de la nouvelle équipe présidentielle qui a fait vraiment de cet ancrage territorial une priorité. Au regard de la stratégie de l'EPE et de la confirmation de l'I-site (Initiative-Science-Innovation-Territoire-Economie), avec l'ambition de l'Université de Lille d'être une université des transitions, le volet « territoires » et l'ancrage territorial sont des éléments importants.

« Elle arrive dans la première année du mandat de la nouvelle équipe présidentielle »

Quand on signe une convention, il y a la volonté de faire savoir et d'affirmer quelque chose de fort. Nous allons en tirer un certain nombre de conséquences positives vers l'extérieur, mais aussi dans nos organisations. C'est en soutien de cette approche systémique et transversale que nous signons cette convention. Récemment nous avons aussi engagé des réponses communes à des appels à projets.

**Anne Goffard** : Notre programme municipal affiche la volonté de renforcer le soutien à l'université. L'idée est d'aller plus loin pour montrer que l'université est indispensable dans notre territoire, notre rayonnement et notre vie quotidienne. Elle enrichit nos pratiques et nos manières de travailler. Par ailleurs, la Ville de Lille ne flèche pas de budget spécifique pour cette convention-cadre. Pour autant, chacune des ambitions présentées va amener des actions, qui elles seront soutenues financièrement.

## Inflation des coûts de l'énergie : « Nous ne laisserons pas tomber notre université quand elle est dans la galère » (A. Goffard)

« Strictement, la ville n'a pas de compétence sur l'ESR ; cela dit nous ne laisserons pas tomber notre université quand elle est dans la galère », déclare Anne Goffard, interrogée sur la manière dont la collectivité pourrait intervenir en soutien à l'Université de Lille dans un contexte de forte inflation sur les coûts de l'énergie.

« Nous faisons du partage d'expérience, du diagnostic avec l'université, parce que nous aussi nous avons un patrimoine immobilier très important, très varié, avec des problématiques très différentes. »

## Comment développez-vous une culture commune entre vos deux institutions ?

**Anne Goffard** : J'ai dû en interne faire preuve de pédagogie pour expliquer le fonctionnement, séparer les différentes problématiques. Du côté de la ville, l'université pouvait être perçue comme une « boîte noire » dans le sens où son fonctionnement interne est parfois méconnu des élus ou des services territoriaux.

Par ailleurs, la transversalité des missions, entre la vie étudiante, la présence des étudiants dans la ville, la recherche, l'immobilier notamment, amène à la percevoir dans plusieurs dimensions. L'Université de Lille est un grand établissement, avec trois campus principaux, répartis dans différents endroits de la métropole. L'avènement de l'EPE, l'I-site sont des étapes fortes.

« Une boîte noire »

**Bertrand Décaudin** : Il y a quelque-chose d'assez universel : quand on se met à travailler ensemble sur des projets communs, on construit des succès ensemble et un récit commun. C'est ce qui nous fait aller plus loin dans la capacité à initier ou poursuivre des projets communs.

Je crois aussi beaucoup au retour d'expérience : dans la convention-cadre, nous prévoyons régulièrement des temps d'échange transversaux issus des groupes thématiques.

## Quel bilan faites-vous de ce travail commun ?

**Anne Goffard** : Rappelons que ce n'était pas gagné au départ : il a fallu beaucoup de travail, et cette convention-cadre a été l'opportunité de répertorier tout ce qui se faisait entre la ville et l'université. La conclusion produit un résultat dynamique, enthousiasmant et avec des perspectives pour continuer à développer des projets communs, pour la vie étudiante, les chercheurs, et les citoyens de la ville de Lille.

**Bertrand Décaudin** : Je m'inscris dans cette vision positive. Nous avons beaucoup appris de nos institutions respectives ; je me faisais déjà une idée très positive des relations entre l'université et les collectivités territoriales et ce partenariat le montre. Il est exemplaire dans bon nombre de dimensions. L'implication des personnels de l'université et de la ville témoigne de l'intérêt collectif.

## Les territoires, des questions qui « ne sont pas pensées pour être concentrées dans une seule direction » (Université)

A la question de créer une direction dédiée aux territoires, à l'instar de l'Université de Bordeaux, Bertrand Décaudin expose sa vision :

*« Le lien avec le territoire concerne tout le monde, et toutes les directions, ce qui est bien reflété par la diversité des sujets abordés par cette convention. Nous avons évoqué également les sujets de patrimoine du fait de l'EPE et de la présence d'acteurs comme l'ESJ Lille ou Science Po Lille qui sont dans des bâtiments municipaux.*

*Plus largement, le sujet des transitions entraîne une réflexion collective et stratégique, ces questions ne sont pas pensées pour être concentrées dans une seule direction, qui serait dédiée aux territoires. Pour autant, que l'on ait la capacité à répondre aux enjeux structurants, que l'on puisse créer une culture commune, ça je pense que c'est un élément important pour nous. »*

## Les enjeux territoriaux : vie étudiante, attractivité, accueil des chercheurs internationaux...

### Quelle est la « place des étudiants dans la ville » de Lille, item qui figure comme un des quatre axes de la convention ?

**Anne Goffard** : Les étudiants sont dans la ville et se l'approprient : tant par les activités liées à leurs études, les mobilités, le logement, les activités festives, la nuit...

Nous avons un enjeu sur le fait de les fidéliser dans la ville. Un des problèmes de Lille, et plus généralement de la région est que les jeunes viennent étudier, mais les jeunes diplômés quittent le territoire. Nous avons besoin de cette population et de son expertise.

#### « Les jeunes diplômés quittent le territoire »

Pour cela, nous travaillons sur des aides à l'emploi, proposons des stages qui sont bien en phase avec leurs cursus de fin d'études. Il est aussi nécessaire, pendant leurs années d'études, de pouvoir les insérer dans le tissu associatif de la ville. Il s'agit aussi de penser la vie festive, par des moments forts dans la ville, pour susciter l'adhésion, mieux connaître son quartier etc.

On peut entendre que la vie nocturne et les étudiants, c'est une nuisance, qu'ils font du bruit, qu'ils gênent les voisins etc... Oui, ça arrive, mais on peut le voir autrement. Je prends l'exemple d'associations étudiantes qui nous interpellent nous, collectivité, sur la sécurité dans la ville la nuit.

En conséquence, nous avons développé un travail sur la labellisation de « lieux sûrs » de la ville, et nous travaillons avec l'université sur le dispositif « Angela » [dispositif qui permet de signaler à des lieux des situations de harcèlement ou danger] par exemple.

C'est un échange dans les deux sens avec les commerces, cafés, boîtes de nuit, restaurants qui font partie de la vie nocturne étudiante. Nous avons installé un conseil de la nuit qui accueille une commission étudiante. Elle permet de travailler des sujets qui concerne la vie collective.

**Bertrand Décaudin** : La place des étudiants dans la ville passe par leur accueil et leur intégration, le développement d'une vie sportive, culturelle associative épanouie. Le logement fait partie des problématiques, tout comme la capacité à se projeter dans la vie active. La ville soutient cette dynamique par la mise à disposition de locaux, d'installations sportives, de lieux culturels.

Nous avons aussi travaillé sur une thématique qui est l'emploi étudiant de qualité, et la valorisation des compétences acquises par les étudiants lorsqu'ils sont dans un job étudiant au sein des services de la Ville de Lille. Cela nous a permis de répondre à un AAP (Appel à projets) commun et de faire évoluer notre plateforme Lilagora (plateforme web de l'université de relations avec le monde socio-économique).

Enfin, il est nécessaire de rappeler deux perspectives sur lesquels nous souhaitons avancer ensemble :

- identifier les lieux dans la ville pour que les étudiants puissent se poser pour travailler, afin de travailler à une mise en continuité de nos infrastructures respectives ;
- accompagner au mieux les mobilités des étudiants : quand on évoque ce sujet on pense aux mobilités dans la ville, mais il s'agit aussi des mobilités internationales.

### Logement étudiant : « Un tiers du logement privé est occupé par des étudiants » (A. Goffard)

*« Si l'on prend la situation de la ville de Lille, un tiers du logement privé est occupé par des étudiants. C'est énorme : donc quand*

*on nous demande de construire davantage de logements étudiants, c'est difficile, puisque le reste de la population lilloise a également besoin de logements. Cela dit, on en construit sur ce mandat, mais nous ne faisons pas le choix de la résidence étudiante.*

*Ce n'est pas un item affiché dans la convention-cadre établie avec l'université, parce qu'elle n'a pas la compétence à créer du logement étudiant. Puisque c'est le Crous qui s'en occupe, cela n'avait pas lieu d'être dans cette convention. »*

## Comment souhaitez-vous travailler sur le rayonnement du territoire et les relations internationales ?

**Anne Goffard** : Nous souhaitons travailler avec l'université la possibilité de s'appuyer sur nos jumelages, en Italie, au Sénégal ou en Corée du Sud, au Maroc etc. pour que les universités puissent à leur tour développer des jumelages universitaires.

**Bertrand Décaudin** : L'université échange avec la Ville de Lille sur ses partenariats privilégiés, et cela se fait à vrai dire dans les deux sens. Ces échanges sur l'attractivité internationale se font également par le développement des mobilités, et les événements avec la semaine internationale des étudiants ou le festival des solidarités internationales.

## Par quoi passe l'accueil de chercheurs internationaux ?

**Anne Goffard** : La métropole porte la politique liée aux chaires pour l'université ; la ville elle prend le rôle de l'environnement d'accueil des chercheurs internationaux. Lorsqu'une personne arrive sur le territoire, la ville peut accompagner la famille, aider pour la scolarisation des enfants etc., l'accompagnement vers l'emploi, les questions de langue... tout ce qui aide à l'intégration dans la ville.



### Anne Goffard

**19<sup>e</sup> Adjointe en charge de des universités, de la recherche, des étudiants dans la ville et du risque pandémique @ Ville de Lille**

**Professeure de médecine @ Université et CHU de Lille**

### Parcours

Depuis juillet 2020

**Métropole européenne de Lille (MEL)**  
Conseillère métropolitaine

Depuis juillet 2020

**Ville de Lille**  
19<sup>e</sup> Adjointe en charge de des universités, de la recherche, des étudiants dans la ville et du risque pandémique

Depuis septembre 2019

**Université et CHU de Lille**  
Professeure de médecine

Novembre 2011 - septembre 2019

**Université de Lille, CHU de Lille**  
MCU-PH

Septembre 2008 - novembre 2011

**Université Lille 2**  
Maitre de conférences

Novembre 2004 - novembre 2011

**Centre Hospitalier Régional Universitaire de Lille (CHRU de Lille)**  
Praticien hospitalier attaché

2001 - 2005

**Institut de biologie de Lille**  
Doctorante

-

### Établissement & diplôme

2000 - 2005	<a href="#">Université Paris 7 - Diderot</a> Thèse de doctorat en biochimie et biologie moléculaire
1998 - 2000	<a href="#">Université Paris 7 - Diderot</a> Etudiante
1995 - 2000	<b>Université Lille 2</b> Doctorat en médecine et biologie médicale
1989 - 1995	<a href="#">Université Paris 7 - Diderot</a> Etudiante en médecine

-

Fiche n° 42970, créée le 18/02/2021 à 15:52 - Màj le 07/12/2022 à 11:43



## Bertrand Décaudin

**Vice-président « Partenariats territoriaux » @ Université de Lille (EPE)**

### Parcours

-	<a href="#">Université de Lille (EPE)</a> Pharmacien PU-PH
Depuis 2022	<a href="#">Université de Lille (EPE)</a> Vice-président « Partenariats territoriaux »
Novembre 2017 - novembre 2021	<a href="#">Université de Lille (EPE)</a> Doyen de la faculté de pharmacie

### Établissement & diplôme

2011 - 2011	<b>Université de Lille</b> HDR
1994 - 2003	<a href="#">Université de Lille</a> Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie et diplôme d'études spécialisées de pharmacie hospitalière

Fiche n° 48018, créée le 07/12/2022 à 11:22 - Màj le 07/12/2022 à 11:44



## Université de Lille (EPE)

Catégorie : Université

### Général

Date de création	01/01/2022 (décret de création paru le 20/09/2021)
Statut	EPCSCP de type expérimental
Tutelles	Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Implantations (dont siège)	Lille
Composantes	L'Université de Lille et quatre établissements-composantes : l'Ensait, l'IEP de Lille, l'ENSAPL et l'ESJ de Lille
PIA	I-site Ulne
Présidence	Président : Régis Bordet

Fiche n° 12901, créée le 07/12/2021 à 17:51 - Màj le 07/01/2022 à 14:57



## Ville de Lille

Catégorie : Agglomération / Métropole

### Adresse du siège

Place Augustin Laurent  
BP 667  
59 033 Lille France

### Général

Statut	Agglomération
--------	---------------

Implantations (dont siège)

Ville

Présidence

Martine Aubry, maire

Autres fonctions de gouvernance

Anne Goffard, 19<sup>e</sup> adjointe à la Ville de Lille, en charge des universités, de la recherche, des étudiants dans la ville et du risque pandémique

---

Fiche n° 14338, créée le 07/12/2022 à 11:46 - MàJ le 07/12/2022 à 11:48

---

© News Tank Éducation & Recherche - 2022 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »